

COMITÉ DE CITOYENS DE GUYENNE

Procès-verbal de la 1ère assemblée du Comité de citoyens de Guyenne, réuni en assemblée régulière, tenue le 29 janvier 2024, à 19h, au bureau du Comité au Centre aux citoyens soit au 1255A des 4e et 5e Rangs à Guyenne.

Membres présents : Lina Bérubé, présidente

Giacomo Bouchard, vice-président

Karine Brisebois, secrétaire

Clémence Bernier

Léo-Paul Goulet

Nancy Harton

Robert Julien (de la MRC) en soutien

Public présent : Christiane Grenier, Sylvain Roy, Lyna Boulé, Denis

Lebel, Marguerite Lebreux, Chantale Bolduc et Robert

St-Cyr

1. **Ouverture** de la réunion à 19h05.
2. **Adoption de l’ordre jour** proposée par M. Goulet et secondée par M. Bouchard.
3. **Procès-verbal de la réunion du 8 juin 2023**. Lecture du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2023 par Mme Brisebois et dépôt de celui-ci.
4. **Procès-verbal de la rencontre du 5 décembre 2023**. Lecture du procès-verbal par Mme Brisebois. Le procès-verbal est adopté, proposé par Mme Clémence Bernier et appuyé par Mme Nancy Harton.

Après la lecture du procès-verbal, Mme Grenier demande plus de détails concernant les dons et la présidente lui donne les détails. Mme Lyna Boulé demande quant à elle des détails sur la gestion des gros rebuts qui serait possiblement déplacé en automne. Elle et M. Lebel mentionnent que, si c’est à l’automne, cela fera 1 an et demi que les gros rebuts n’auront pas été ramassés.

1. **Changements de signataires pour les effets bancaires**.

Étant donné que nous avons un nouvel exécutif (présidente, vice-président et secrétaire), et que deux des signataires actuels (Christiane Grenier et Sylvain Roy) ne sont plus membres du Comité de citoyens de Guyenne, il est préférable de changer les signataires des effets bancaires. Un conseiller de la Caisse Desjardins va entrer en contact avec les nouveaux signataires afin d’obtenir leurs signatures. Puis, sur proposition de Clémence Bernier appuyée par Léo-Paul Goulet, il est unanimement résolu :

*2024/01-05* *Que LINA ST-HILAIRE BÉRUBÉ, présidente, KARINE BRISEBOIS, secrétaire, et NANCY HARTON, membre, soient autorisées à signer les effets bancaires auprès de la Caisse Desjardins à partir du moment où toutes les informations nécessaires seront reçues à la Caisse Desjardins. La signature de deux des trois signataires est requise pour chaque effet bancaire.*

1. M. Julien donne le **rapport financier provisoire au 31 décembre 2023**. Consultez celui-ci en annexe. Mme Christiane Grenier demande si l’adhésion des membres de la bibliothèque a été remboursée, ce qui est le cas.
2. M. Julien donne le **budget pour 2024**, vous pourrez consulter celui-ci en annexe.
3. M. Julien expose les **projets pour 2024** dont la patinoire. Il explique qu’une firme viendra évaluer les coûts. M. Sylvain Roy mentionne qu’un inspecteur de la Ville est déjà venu pour évaluer la patinoire. Malheureusement, M. Julien explique que les inspecteurs de la Ville ne sont pas habilités pour évaluer ce genre de structure.

M. Julien continue à exposer les divers projets qui sont : la patinoire, rafraichissement du Centre communautaire, 2 ponts en acier-bois, abat-poussière au calcium, lampadaires au LED, remplacement de certains panneaux de signalisation, les panneaux des entrées qui se feront avec Zip-lignes et un panneau de vitesse pédagogique.

1. Mme Bérubé mentionne les **comptes à payer** :

* Loyers (janvier à mars 2024) à la Corporation (Comité, bibliothèque et infirmerie) (2 700$)
* Aide financière à la Corporation (janvier à mars 2024) (3 000 $)
* Ménage des locaux (Aline Malenfant) (394$) (pris sur le budget de 2023)
* Entretien de la patinoire (Nancy Harton) (1 240$ + 47$ pour ampoules)
* Achat d’un saturomètre (Lina Bérubé) (80,47$)
* Cotisation annuelle et abonnement au Couvert boréal (50$)
* Demande de don : la Croix-rouge (25$)

Accueil d’Amos (25$)

Fabrique (50$)

* Primes de départ : Dominique Bernier (80$)

Chantale Bolduc (90$)

Christiane Grenier (30$)

Nancy Harton (110$)

Ronald Patry (40$)

Sylvain Roy (90$)

Robert St-Cyr (10$)

Ce qui équivaut à 10 $ par année de service.

M. Bouchard propose secondé par Mme Harton.

1. **Salaire de la secrétaire**. Point reporté.
2. **Octroi du contrat pour la patinoire**. Puisque Mme. Nancy Harton a été la seule soumissionnaire pour l’entretien de la patinoire, le contrat lui accordé. Mme Clémence Bernier propose et M. Goulet seconde.
3. Pour le **projet du mois de l’arbre**, M. Léo-Paul Goulet s’en occupera aidé par Mme Lina Bérubé.
4. Mme la présidente explique que les **dates des assemblées du Comité** seront le lundi suivant les assemblées de la MRC (sauf exception). Mme Bernier propose secondée par Mme Harton. Voici les dates: 26 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai, 17 juin, 23 septembre, 28 octobre, 25 novembre et 16 décembre 2024.
5. **Suivi de la** TCC. Ce point a déjà été répondu dans les points précédents par M. Robert Julien.
6. Aucune **affaire diverse**.
7. **Parole au public**. M. Roy s’informe s’il y a toujours des fonds disponibles dans le ‘fond forêt’. M. Julien mentionne qu’il n’y aucun projet forestier pour l’année 2024. Le public mentionne qu’il aimerait que le chemin forestier soit tout de même entretenu avec les fonds puisque les gens de Guyenne l’utilisent à des fins récréatives. M. Julien va faire des vérifications sur les possibilités.

Mme Grenier informe que le Rang 4 et 5 de son côté est trop démoli et aurait besoin d’entretien. Tous sont d’accord et M. Julien mentionne qu’il va envoyer un courriel pour remédier à la situation.

1. **Clôture**. La réunion se termine à 20h06 sur proposition de Mme Harton et secondé par Mme Bernier.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Karine Brisebois, secrétaire Lina Bérubé, présidente